

AVIS DE MISE EN CONCURRENCE

Gare de Bordeaux Saint-Jean (33080)

SNCF Gares & Connexions en charge de la gestion et du développement des gares, organise une procédure de consultation en vue de l'attribution d'un contrat d'occupation temporaire du domaine public ferroviaire pour l'occupation d'un emplacement commercial dédié à l'activité listée ci-après.

La société Retail & Connexions, en charge de la commercialisation des espaces commerciaux en gare, assure la conduite administrative de cette procédure pour le compte de SNCF Gares & Connexions.

I. DESCRIPTION DE L'EMPLACEMENT ET CARACTERISTIQUES GENERALES

Un emplacement en gare de Bordeaux Saint-Jean destiné à l'activité suivante : « Cadeaux Alimentaires et/ou Pause gourmande », d'une surface totale de 63 m² décomposée comme suit :

- **Un kiosque à usage commercial (nommé K2) d'environ 22 m² situé sur le parvis de la gare (parvis Louis Armand), face à la brasserie « Le Grand Comptoir » ;**
- **Une emprise au sol à usage de terrasse extérieure d'une surface d'environ 19 m², située sur le côté gauche du kiosque, sous auvent ;**
- **Une surface d'environ 22 m² située au sous-sol de la gare, à usage de réserve déportée.**

Il s'agit d'un emplacement existant, actuellement exploité sous l'enseigne « Canelés Baillardran ».

Durée de l'occupation : entre 3 ans et 5 ans à compter de la mise à disposition de l'emplacement (de façon prévisionnelle à partir du 16 juin 2023).

La durée sera définie de sorte à correspondre à la durée nécessaire pour assurer l'amortissement des investissements prévisionnels du candidat.

Plan merchandising de la gare de Bordeaux Saint-Jean, et visualisation de l'emplacement concerné :



II. MODALITES SOMMAIRES ET GENERALES DE LA PROCEDURE

Les candidats intéressés par la présente procédure de consultation doivent adresser à la société Retail & Connexions une demande d'envoi de Dossier de Consultation en s'inscrivant sur la présente consultation via le site internet Retail & Connexions. L'ensemble des emplacements seront intégrés dans un Dossier de Consultation unique.

Cette demande devra être impérativement reçue avant le : **vendredi 02 septembre 2022 à 18h00.**

Toute demande reçue après cette date ne sera pas prise en compte.

Seules les demandes directement enregistrées sur le site internet Retail & Connexions seront acceptées.

Cette demande devra comporter notamment :

- Le nom, prénom du candidat ainsi que l'enseigne/société qu'il représente.
- L'adresse électronique à laquelle les candidats souhaitent que leur soit envoyé un courriel dans lequel seront mentionnés les éléments leur permettant de télécharger le Dossier de Consultation ;
- Un numéro de téléphone permettant, le cas échéant, de contacter le candidat.

Après la clôture de dépôts des intérêts, les candidats recevront une notification pour télécharger le Dossier de Consultation directement sur le site internet Retail & Connexions, qui contiendra l'ensemble des informations et documents leur permettant de déposer leur offre.

SNCF Gares & Connexions et la société Retail & Connexions se réservent le droit à tout moment de ne pas donner suite à la procédure, sans indemnité de quelque nature que ce soit.

SNCF Gares & Connexions se réserve le droit d'apporter, au plus tard sept jours avant la date de remise des offres, tout complément et/ou toute modification au Dossier de Consultation.

Seuls les candidats ou leur mandataire dûment habilité, ayant demandé le Dossier de consultation dans le délai susmentionné, pourront déposer leur offre.

La date limite de réception des offres est le : **vendredi 07 octobre 2022 à 16h00.**

La date prévisionnelle de signature du contrat est le : **25 novembre 2022.**